

## 11<sup>ème</sup> séance

### Équipe centrale du groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

#### Procès-verbal du 28 janvier 2020

Heure 14 h 30 à 17 h 30  
Lieu Espace de dialogue branche Ouest Bienne, Faubourg du Lac 13, 2502 Bienne

Présidence	Werder, Hans
Présents	<b>Bohnenblust, Peter (TCS Section Bienne-Seeland)</b> <b>Fehr, Erich (Maire de Bienne)</b> <b>Gurtner, Roland (Comité « Axe ouest A5, maintenant ou jamais »)</b> <b>Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland)</b> <b>König, André (Pro Velo Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois)</b> <b>Meier, Mélanie (Comité «Bienne notre Amour»)</b> <b>Messerli, Philippe (Conseiller municipal de Nidau)</b> <b>Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois)</b> <b>Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura)</b> <b>Scheuss, Urs (ATE Berne)</b> <b>Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)</b>
Excusés	Hess, Sandra (Mairesse de Nidau)
Absents	<i>Placi, Luca (Groupe de travail «A5 branche Ouest»)</i> <i>Gerber, Bernhard (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura)</i> <i>Schwickert, Barbara (Conseillère municipale de Bienne)</i> <i>Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !»)</i>
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) van de Wetering, Han (expert en urbanisme)
Secrétariat	Schneider, Andreas (Arge branche Ouest)

Vous trouverez des informations détaillées dans le protocole audio.

Point de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
<p><b>1. Introduction</b></p>	<p><b><u>Explication</u></b> L'ordre du jour a été envoyé dans les délais.</p>	
<p><b>2. Orientation à court terme trafic – urbanisme</b> Recommandations révisées (nouvel envoi annexe)</p>	<p><b><u>Explication</u></b></p> <p>Les partisans et les organisations opposées à la branche Ouest se sont réunis en groupes de travail pour discuter du document « Recommandations ». Les contributions des villes de Nidau et de Bienne ont déjà été intégrées dans le document. En ce qui concerne le TIM, en particulier les hubs, la ville de Bienne ajoute : « il faut veiller à ce que les hubs dissipent le trafic et ne le génèrent pas. »</p> <p>Les partisans et les organisations opposées à la branche Ouest mettront de l'ordre dans le document au sein d'un petit groupe de travail et l'enverront aux représentants des autorités dans l'équipe centrale. Le document sera ensuite retourné au groupe central pour information.</p> <p>Le document ne sera pas envoyé à la délégation des autorités, mais servira de projet pour la réunion du groupe de dialogue du 26 février.</p>	<p><u>Petit groupe de travail</u> : fournit un retour sur les ajustements apportés au document « recommandations à court terme » dès que possible.</p>
<p><b>3. Procédure « scénarios »</b> Débat</p>	<p><b><u>Explications</u></b></p> <p>Il est souligné que plus de 3 scénarios ne sont pas appropriés. Les prévisions disponibles doivent être intégrées. On prend délibérément trois voies différentes pour l'évaluation (à définir) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.) Scénario tendance (scénario de référence): les prévisions doivent être intégrées.</li> <li>2.) ... les prévisions doivent être intégrées.</li> <li>3.) ... les prévisions doivent être intégrées.</li> </ol>	

	<p>Les scénarii sont utilisés pour évaluer les variantes. Il faudrait également intégrer des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévisions démographiques régionalisées</li> <li>- prévisions de trafic régionalisées</li> </ul> <p>dans les scénarii.</p> <p><b><u>Décision :</u></b> Les trois scénarios seront définis dans le cadre d'un atelier lors de la prochaine réunion de l'équipe centrale.</p>	<p><b><u>Fritz Kobi:</u></b> Organise les prévisions de trafic pour le canton.</p>
<p><b>4. Communiqués / divers</b> Procès-verbal de la réunion du 23 décembre 2019 (annexe) Communiqués</p>	<p><b><u>Explication</u></b> Procès-verbal du 23 décembre 2019 : les contributions des organisations opposées à la branche Ouest sont intégrées avec l'accord des partisans. Il sera ensuite réexpédié et adopté par lettre circulaire s'il y a consensus.</p> <p>Il n'y a pas de chevauchement entre les réunions du groupe de dialogue et les réunions du Grand Conseil du canton de Berne.</p> <p>Un point de presse aura lieu le 4 février dans la salle de dialogue à 18h30 après l'entretien bilatéral avec les organisations opposées à la branche Ouest.</p> <p>Description des variantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les erreurs sont corrigées.</li> <li>- Les éléments clés sont traduits en français.</li> <li>- Une grille de critères est élaborée afin de pouvoir comparer toutes les variantes.</li> </ul> <p>Compensations : Demande des organisations opposées et des partisans de la branche Ouest : 500 CHF par réunion et par participant supplémentaire pour la réalisation des missions de l'équipe centrale.</p>	<p><b><u>Partisans :</u></b> Procès-verbal : Informer le secrétariat si les contributions des organisations opposées à la branche Ouest peuvent être adoptées.</p> <p><b><u>Petit groupe de travail de l'équipe centrale :</u></b> mettre au clair les descriptions de variantes dans le sens de la discussion, puis les envoyer à Transitec. Grille de critères</p> <p><b><u>Transitec:</u></b> Corrections concernant les descriptions de variantes.</p>

	<p><b><u>Décision :</u></b> La proposition est approuvée à l'unanimité et les critères suivants sont définis :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il doit y avoir un mandat de l'équipe centrale.</li><li>- Un expert doit être présent à la réunion.</li><li>- Une seule séance par jour peut être indemnisée.</li><li>- Le règlement entre en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.</li></ul>	
--	--	--

Andreas Schneider, 03.02.2020